

MYRIAM OUAKI

ASSOCIÉE

DOMAINES DE PRATIQUE

Droit Immobilier | Droit Fiscal

SERVICES

Bureau Français

LANGUES

Portugais, Français, Anglais

EMAIL

mo@paresadvogados.com



Myriam a commencé à travailler chez PARES en tant qu'Avocate Collaboratrice en 2016 et est devenue Associée en 2019. Avant cela, elle a travaillé chez Abreu Advogados et a acquis une expérience internationale en tant que Case Handler à la Commission Européenne et au Tribunal de Justice de l'Union Européenne. Elle est diplômée en Droit de l'Université Paris XII, possède un Master II en Droit Européen et plusieurs certificats de spécialisation, notamment en Droit Immobilier et en Droit Européen. Myriam parle couramment le portugais, le français et l'anglais, ce qui lui permet d'offrir des solutions juridiques de haut niveau avec une vision globale.

Elle a une vaste expérience dans l'aide aux clients privés pour des opérations au Portugal, en particulier dans le secteur immobilier. En tant que spécialiste de l'investissement immobilier, elle propose un service complet et personnalisé, axé sur les clients francophones. Elle a créé et coordonne le Bureau Français de PARES, qui soutient les investisseurs français sur le marché portugais. Myriam est également reconnue sur la Liste de Notoriété des Avocats de l'Ambassade de France au Portugal.

PARCOURS PROFESSIONNEL

- Associée de PARES depuis janvier 2019
- Avocate Collaboratrice de PARES (juin 2016 – janvier 2019)
- Avocate Collaboratrice de Abreu Advogados (2008 – juin 2016)
- Case Handler à la Commission Européenne - Bruxelles (2006 - 2007)
- Case Handler au Tribunal de 1ère Instance des Communautés Européennes (actuel TGUE) – Luxembourg (2006)
- Analyste Juridique à l'Autorité de la Concurrence Française – Paris (2005)
- Analyste Juridique au Ministère de l'Économie Français – Paris (2005)

FORMATION ACADÉMIQUE

- Postgraduation en Droit Immobilier à la Faculté de Droit de l'Université Catholique Portugaise (2016-2017)
- Postgraduation de Spécialisation “Le Droit Européen en Action – La Jurisprudence du Tribunal de Justice de l'Union Européenne” à la Faculté de Droit de l'Université de Lisbonne (2014)
- Équivalence au niveau de Licence en Droit à la Faculté de Droit de l'Université de Porto (2009)
- Master II Juriste Européen à la Faculté de Droit – Paris XII (2005)
- Diplôme Universitaire de Spécialisation en Droit Européen à la Faculté de Droit – Paris XII (2004)
- Licence en Droit à la Faculté de Droit – Paris XII (2003)